

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 68/2016**

**OBJET : Construction d'un centre Petite Enfance à Auterive : attribution des marchés de travaux et demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du soutien à la production d'énergie renouvelable.**

**L'an deux mille seize et le 11 juillet à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 06 juillet 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS :** M. PACHER, Mme TEISSIER Joelle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. MESPLIE Hubert, M.ZDAN Michel, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude.

**POUVOIRS :** Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine  
M. SIRABELLA Roger à M. PACHER René  
M. LORRAIN Jean Luc à M.ZDAN Michel  
M. RIVELLA Alain à Mme FIGUEROA Anne

**ABSENTS EXCUSES :** M.VINCINI Sébastien, M.CAILLAT Pierre Yves, M. BAURENS Serge

**ABSENTS NON EXCUSES :** M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M.GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.GODEFROY Julien, M. BONCOURRE Thierry.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame FIGUEROA Anne été nommée secrétaire de séance**

Dans le cadre de sa politique en faveur de la Petite Enfance et de soutien à la parentalité, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'une Centre Petite Enfance intercommunal sur la commune d'Auterive.

La Communauté de Communes a engagé, le 10 mai 2016, une consultation en la forme adaptée, pour la désignation des entreprises qui réaliseront les travaux.

Le montant des travaux estimé par la maîtrise d'œuvre est de 1 186 940.95€ HT.

Cette consultation a fait l'objet d'un allotissement en 12 lots ; le lot chauffage/VMC/traitement de l'air intègre le mode de chauffage au bois.

Les membres de la Commission d'appel d'offres, dans ses séances des 5 et 11 juillet 2016, ont attribué les marchés de travaux comme suit :

	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot 1 : terrassement/VRD/espaces verts	COLAS	151 799,34 €
Lot 2 : gros-œuvre	SCOBAT	178 948,16 €
Lot 3 : charpente-bardage	GOUBIE	205 434,16 €
Lot 4 : couverture-étanchéité	SAREC	49 991,90 €
Lot 5 : menuiseries extérieures – aluminium	Pays d'Olmes Menuiseries	86 468,62 €
Lot 6 : plâtrerie- faux plafonds	SARL SAFFON Plâtrerie	67 252,50 €
Lot 7 : menuiseries intérieurs bois/agencement	CCB	51 745,00 €
Lot 8 : serrurerie	SANCHEZ	78 644,80 €
Lot 9 : carrelage-faïence	BATI SERVICES	14 617,42 €
Lot 10 : chauffage/traitement de l'air/VMC/Plomberie/sanitaire	AJS Thermique	149 122,07 €
Lot 11 : électricité/courants fort-courant faible.	EBE	51 202,16 €
Lot 12 : peinture/revêtements de sols soules/occultation	PERIES	37 673,58 €
<b>Montant total</b>		<b>1 122 899,71 €</b>

Le projet prévoit un mode de chauffage alimenté par une chaufferie au bois. Le surcoût engendré par les travaux, la fourniture et l'installation de la chaufferie-bois entre dans le cadre des demandes d'aide auprès de la Région (fonds FEDER ou ADEME) pour le soutien à la production d'énergie renouvelable.

Il est proposé à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège de solliciter financièrement la Région au titre des fonds FEDER ou ADEME dans le cadre du soutien à la production d'énergie renouvelable (chaufferie et réseaux bois énergie).

Le coût prévisionnel du projet et le plan de financement prévisionnels sont les suivants :

- coût prévisionnel du projet : 1 146 026.29€ HT
- coût prévisionnel des travaux : 1 122 899.71€ HT
- coût de la maîtrise d'œuvre : 123 142€ HT
- mobilier : 84 542€ HT

Plan de financement prévisionnel :

- subventions :
  - o CAF : 454 000€
  - o Département : demande en cours
  - o Région : demande à venir
  - o Etat (DETR) : 300 000€ (plafond avec le cas échéant bonification)

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision d'attribution de la CAO dans ses séances des 5 et 11 juillet 2016 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés et toutes les pièces relatives au marché;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager une nouvelle consultation pour les éventuels marchés infructueux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à constituer le dossier de demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du soutien à la production d'énergie renouvelable ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS